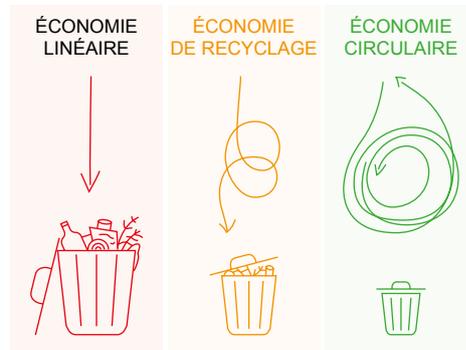


# ÉCONOMIE CIRCULAIRE PÉNITENTIAIRE

SITE DE PUPLINGE-CHOULEX



## Diagnostic et pistes d'actions

## L'ESSENTIEL EN BREF

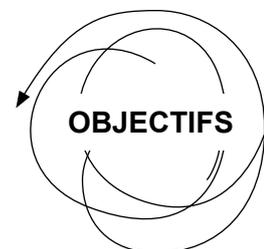
## DES RENCONTRES

L'écologie industrielle, l'économie circulaire, la transition écologique font de plus en plus souvent l'objet d'études, de projets, d'initiatives, mais la zone pénitentiaire n'a jamais jusqu'alors été intégrée dans ces réflexions.

De ce constat est né un projet ambitieux, mettre en place une démarche d'économie circulaire sur le site pénitentiaire de Puplinge-Choulex. Au-delà de ces objectifs engagés vers de meilleures pratiques, c'est tout d'abord une rencontre entre deux mondes, l'environnement et la détention. Le projet est ainsi porté conjointement par l'Office cantonal de l'environnement et l'Office cantonal de la détention.

La première étape de cette démarche est la réalisation d'un diagnostic et la formulation des premières pistes d'actions. Ce travail a été réalisé en co-construction avec les acteurs des deux milieux, notamment grâce à des visites du site pénitentiaire et un atelier de travail pluridisciplinaire, des séances en groupe restreint, mais également grâce à des rencontres préliminaires avec les communes du secteur.

Cette étude est aussi une opportunité pour la concrétisation de la transversalité entre plusieurs départements au sein de l'Etat.



### De la démarche d'ensemble

- Développer **une stratégie et un plan d'action d'économie circulaire** adapté au contexte de la détention du site pénitentiaire de Puplinge-Choulex;
- Rapprocher les établissements des **collectivités locales** dans une idée d'intégration du site pénitentiaire dans l'environnement immédiat.

### De la phase 1 : diagnostic

- Comprendre le **fonctionnement actuel** sous l'angle global de l'économie circulaire au sein de chaque établissement du site et en **synergie** entre ces derniers;
- Initier un **dialogue** avec les **communes** voisines;
- Définir comment engager ce centre de détention vers l'économie circulaire en identifiant les potentiels d'amélioration et des **pistes d'actions concrètes**.



Le rapport dans sa version complète ainsi que le présent document sont disponibles sur le site Internet de l'Etat de Genève

[ge.ch/c/ecp](http://ge.ch/c/ecp)



## DES ENJEUX

L'économie circulaire vise à limiter au maximum l'usage des ressources non renouvelables, afin de réduire l'empreinte environnementale d'un système en proposant un changement de paradigme : la transition de l'économie linéaire qui prévaut aujourd'hui, à savoir produire-consommer-jeter, pour prendre la voie d'une économie circulaire, moins carbonée et locale.

L'économie circulaire est une application directe des principes du développement durable et de la transition écologique et répond pleinement à la déclaration d'urgence climatique du Conseil d'État du 4 décembre 2019.

Un paradoxe fondamental définit le socle de pensée de cette démarche. Les établissements pénitentiaires souhaitent sortir de l'approche classique de gestion par silo et permettre la transversalité, la coordination et la cohérence des approches entre les domaines et les sites. Cependant, la base du métier de la détention est justement de créer des barrières pour assurer la sécurité. C'est notamment cette contradiction qui forge l'approche novatrice de cette démarche et qui en est l'un des enjeux.

De plus, les établissements pénitentiaires sont régulièrement mis à distance des processus territoriaux. C'est un lieu peu connu, selon l'expression populaire « à l'ombre » et vivant en partie en autarcie étant donné son besoin intrinsèque de fermeture et de sécurité. L'autarcie est une force pour la question de l'économie circulaire, mais l'enjeu est de positionner ce site comme un lieu de vie, de travail, de production, un acteur du territoire à part entière.

Un enjeu intrinsèque de la détention est la pression à laquelle cette politique doit faire face, notamment en termes de moyens financiers et humains, pour répondre à la surpopulation carcérale dans des établissements parfois vétustes. Les orientations proposées par cette démarche doivent trouver leur place dans un système de fonctionnement contraint, mais ouvrant cependant la porte à des ambitions communes et partagées au service de l'ensemble des acteurs de ces établissements et au bénéfice des objectifs environnementaux globaux.

Finalement, la multiplicité des acteurs impliqués dans le fonctionnement du site, met en évidence des pistes d'action qui peuvent parfois nécessiter une coordination élargie qui ne pourra se concrétiser que sur le long terme. Le succès des options proposées est, comme toute démarche de transition et d'évolution des pratiques, tributaire de l'implication de chacun. « La transition sera collective ou ne sera pas » (*Habiter Demain, Collection « Jalons », n°13, État de Vaud, novembre 2018*).

## UN ÉTAT DES LIEUX

Le diagnostic a été réalisé sur l'ensemble du site de Puplinge-Choulex. Ce périmètre est à considérer comme un véritable écosystème. L'état des lieux porte sur les quatre établissements de détention existants (Champ-Dollon, Curabilis, la Brenaz et Favra) et un projet futur. Pour comprendre l'ordre de grandeur de la vie et du potentiel de la zone, on parle d'environ 900 détenus et 900 collaborateurs en 2020 qui seront, selon un cadre clair à définir, des acteurs de cette transition.

L'état des lieux s'appuie sur le fonctionnement des établissements au niveau opérationnel et organisationnel : comment on travaille, se nourrit, se loge, se déplace... Les données sont catégorisées selon les thèmes qui sont pertinents pour le site (énergie, bâtiment, gestion administrative, déchets, transports, alimentation et espaces extérieurs). Il distingue d'autre part les données en lien avec le travail des détenus en proposant un focus sur les ateliers qui leurs sont dédiés en vue de leur réinsertion (390 places de travail réparties sur 40 ateliers).

Les données ont été analysées de façon à mettre en évidence ce qui relève de l'économie linéaire et qui offre donc un potentiel d'amélioration et les bonnes pratiques qui s'inscrivent déjà dans l'économie circulaire. Il s'agit d'une analyse globale, avec une approche systémique qui offre un niveau d'analyse stratégique basée majoritairement sur le qualitatif et ponctuellement le quantitatif.

Quel que soit le thème abordé, de bonnes performances ont pu être relevées comme la performance énergétique des bâtiments les plus récents et leur système d'alimentation par des énergies renouvelables, des systèmes de tri sélectifs exemplaires dans certains établissements, quelques partenariats locaux en termes de consommation alimentaire et une zone favorable à la biodiversité dans les espaces extérieurs en lien avec la gestion des eaux. En parallèle, des améliorations sont possibles pour chacun des thèmes : des bâtiments vétustes chauffés aux énergies non renouvelables, l'utilisation de vaisselle à usage unique que ce soit pour le personnel ou pour certains détenus, des déplacements en transports individuels motorisés majoritaires et facilités par un nombre de places de parking important et la localisation du site, une faible accessibilité en transport public et en mobilité douce, le recours à une alimentation parfois éloignée des recommandations de durabilité et un impact du site non négligeable sur les milieux naturels limitrophes.

Les ateliers proposent des travaux au service de la communauté locale. Que ce soit directement pour les établissements par l'entretien des bâtiments, des réparations, la réalisation de mobilier, la cuisine, la boulangerie, la buanderie ou pour les collaborateurs qui bénéficient de l'accès à la boulangerie, à des créations artistiques et finalement pour les collectivités et les acteurs locaux qui ont accès à des prestations comme le nettoyage de linge, l'entretien d'espaces verts, la boulangerie et le traiteur. Ainsi les fondamentaux de l'économie circulaire sont présents dans les ateliers : partage, réutilisation, rénovation, collecte, recyclage, circuits courts.

Le diagnostic met en évidence une certaine circularité déjà en place au sein du site. Tous les principes sont appliqués, de manière plus ou moins développée, dans le fonctionnement des établissements et dans leur relation avec l'extérieur. Sur cette base, et en coordination avec les acteurs engagés dans cette démarche, des pistes d'actions sont proposées.

DIAGNOSTIC	
<p><b>Catégories</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Économie linéaire</li> <li>• Économie circulaire</li> </ul>	<p><b>Thèmes</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Énergie, bâtiments et gestion administrative</li> <li>• Déchets</li> <li>• Transports – mobilités</li> <li>• Alimentation</li> <li>• Espaces extérieurs</li> <li>• Ateliers</li> </ul>

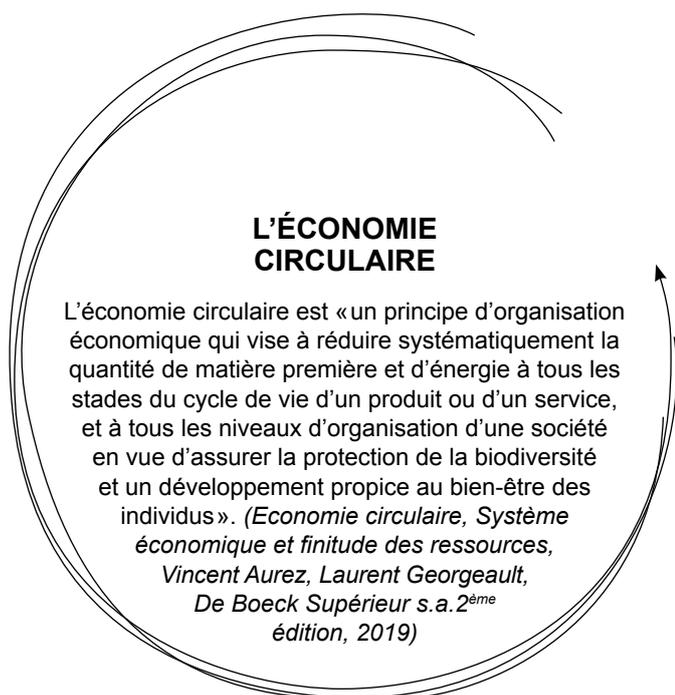
## DES PISTES D' ACTIONS

Pour faciliter le passage au plan d'actions qui sera développé dans la prochaine étape de la démarche, les six thèmes du diagnostic, ainsi que deux supplémentaires, ont fait l'objet d'une fiche dédiée qui liste les premières pistes d'actions. Ces propositions ont été priorisées en précisant les bénéfices attendus et en identifiant les freins et les leviers.

Les vingt pistes d'actions prioritaires ont été déclinées en :

- Actions stratégiques nécessitant des implications structurelles et/ou organisationnelles qui sont complexes à implémenter et qui doivent être projetées sur le moyen-long terme
- Actions opérationnelles permettant une mise en œuvre relativement simple et à court terme

Thèmes	Actions prioritaires stratégiques	Actions prioritaires opérationnelles
Énergie, bâtiments et gestion administrative		A1 Opérationnaliser le partenariat SIG – OCBA au bénéfice des projets de l'OCD
		A2 Bénéficier d'un accompagnement complet des SIG (programme éco21) en matière de performance énergétique
	A3 Développer un concept d'utilisation des toitures au profit de la production d'énergie renouvelable combinée à de la végétalisation en partenariat avec l'OCBA	
Déchets		A4 Supprimer les plastiques à usage unique
	A5 Créer un poste transversal aux établissements du site pénitentiaire de Puffling-Choulex pour généraliser les bonnes pratiques déjà en place et assurer la coordination globale de la gestion des déchets	
	A6 Revoir les contrats de collecte des déchets en partenariat avec l'OCBA	
		A7 Développer un partenariat avec SIG-éco21 déchets et économie circulaire
Transports – Mobilités		A8 Réaliser un plan de mobilité d'entreprise
		A9 Mettre à disposition plus de places de parking pour les vélos
	A10 Se coordonner avec les communes pour identifier les synergies en matière de réseau TC et « VéloPartage »	
Alimentation	A11 Sur la base de la motion (M2391), se positionner comme leader d'un groupe de travail sur la modification des critères AIMP au sein de l'État	
		A12 Développer le label GRTA à l'ensemble des sites
Espaces extérieurs		A13 Évaluer la possibilité de développer un potager à l'intérieur du site ou à proximité
	A14 Augmenter la gestion différenciée des espaces extérieurs et les zones favorables à la biodiversité	
Ateliers	A15 Positionner les ateliers comme un pôle de services durables	
Lien avec l'extérieur	A16 Développer la vente de proximité et les supports, notamment de communication, nécessaires	
	A17 Développer un système de collecte de biens de seconde main au service des détenus	
	A18 Développer une mutualisation de services avec les communes	
Communication	A19 Réaliser un plan de communication dédiée à cette démarche	
	A20 Réaliser une campagne de communication dédiée à la gestion des déchets et au tri dans les établissements mettant notamment en avant l'exemplarité des collaborateurs. Action à porter avec l'appui éventuel du GESDEC et des SIG	



## DE L'AMBITION À LA MISE EN ŒUVRE

Cette analyse a mis en évidence le fonctionnement actuel du site pénitentiaire de Puplinge-Choulex sous l'angle de l'économie circulaire: les bonnes pratiques à généraliser et les potentiels d'amélioration dont découlent les premières pistes d'actions proposées. Il est néanmoins nécessaire de préciser qu'un travail fin de priorisation de ces premières pistes d'actions doit être réalisé à l'aune de la réalisation d'une nouvelle planification pénitentiaire. La mise en évidence de différents types d'actions (stratégiques et opérationnelles) peut y contribuer.

La suite à donner à ce projet peut se décliner en deux temps:

**1. VALORISER** cette première étape de la démarche par une communication adéquate et la mise en œuvre rapide des actions accessibles (opérationnelles) afin d'enclencher le changement et la mobilisation des acteurs.

**2. POURSUIVRE** la démarche en menant en parallèle une dynamique de transition vers une économie circulaire au sein du site pénitentiaire, en réalisant le plan d'action et en poursuivant la communication et la co-construction avec les partenaires du projet.



Schéma de l'économie circulaire,  
2019 © OFEV

Les actualités en lien avec le projet des Dardelles, pour lequel le Grand Conseil genevois a refusé le déclassement et le projet d'investissement du projet de prison des Dardelles (le 2 octobre 2020), limitent certaines opportunités identifiées mais ne remettent pas en cause le travail réalisé, qui se base, pour le projet futur, sur la projection des besoins du site. L'intégration de l'économie circulaire dans la planification pénitentiaire à venir est une opportunité à saisir pour développer un projet durable et répondant pleinement aux ambitions cantonales et fédérales en matière de préservation des ressources et de neutralité carbone.

L'actualité à l'échelle de la Confédération conforte la présente démarche. En effet, le Conseil fédéral promeut des mesures en lien avec la préservation des ressources et l'économie circulaire est positionnée en première ligne de ces engagements avec une approche intégrée qui cible ces actions dans les domaines suivants: l'alimentation, le logement et la mobilité. « Beaucoup reste à faire. Tous les acteurs sont appelés à renforcer leur engagement afin de promouvoir des modes de consommation et de production durables » (*Mesures de la Confédération pour préserver les ressources et assurer l'avenir de la Suisse (économie verte) – OFEV, Division Economie et Innovation – 2020*).